

M. Argue: C'est exact.

L'hon. M. Fleming: ...le Canada devrait maintenant se retirer de l'OTAN. Je demande au comité de réfléchir à un ou deux faits à cet égard. Tout d'abord, pensons à ce que l'Europe avait l'air et à la situation du monde libre avant la création de l'OTAN. J'ai vu une bonne partie de l'Europe occidentale et la plupart des pays, là-bas, juste avant la conclusion du Traité de l'Atlantique Nord. Je crois que tous doivent être fiers du rôle que le Canada a joué dans l'élaboration de ce traité, et le rôle que M. St-Laurent a joué à cet égard est tout à son honneur. On a écrit là une page honorable de l'histoire du Canada.

L'hon. M. Hellyer: Et le chef de l'opposition. Ne négligez pas son rôle.

L'hon. M. Fleming: Puis-je continuer? Je puis me passer d'un souffleur: je sais aussi le rôle qu'a joué le chef actuel de l'opposition lors de la formation de l'alliance de l'Atlantique-Nord, et nous tous, de ce côté-ci de la Chambre, lui attribuons tout le mérite qui lui revient pour sa participation au rôle qu'a joué le Canada dans cette alliance.

Quelle était alors la situation, monsieur le président? Le fait est que, jusqu'à ce que l'alliance resserre les rangs des pays d'Europe occidentale, devant le bloc agresseur des communistes, l'avance du rideau de fer vers l'Ouest n'avait rencontré aucun front uni. Ce rideau s'était baissé sur un pays après l'autre, réduits au rôle de satellites de l'URSS. L'alliance de l'Atlantique-Nord a été formée afin d'ériger une barrière efficace contre l'avance vers l'ouest du rideau de fer.

L'OTAN a-t-elle réalisé ses espoirs? Oui, monsieur le président. Peut-être ne les a-t-elle pas tous réalisés. L'OTAN n'est pas un instrument parfait. C'est un instrument créé par l'homme; elle est imparfaite comme tout ce qui est humain, et ses imperfections sont nombreuses. Mais le fait est que l'OTAN a constitué, pour le monde libre de l'Occident, un avantage intestimable. Sans l'OTAN, l'histoire du monde aurait probablement été fort différente ces douze dernières années.

Les grands résultats, comme ceux réalisés sous le régime de l'OTAN, ne s'obtiennent pas sans sacrifices ni sans frais. Et la participation du Canada au sein de cet organisme n'a pas, elle non plus, été dépourvue de sacrifices et de frais. Mais, quel qu'ait été le rôle du Canada, il a été honorable. Notre pays a assumé des frais et consenti des sacrifices qui ont représenté notre apport au maintien de la liberté dans le monde occidental. Il ne s'agissait pas simplement de sauver notre peau, en tant que nation. Il

[L'hon. M. Fleming.]

s'agissait de faire un apport, comme pays important du monde libre, à la sauvegarde de la liberté de l'Occident, parce que nous avions vu que les pays qui optaient pour la division devaient s'attendre à tomber un à un, comme des fruits mûrs, dans le panier de l'URSS. Il ne faut donc nourrir aucune illusion au sujet du rôle efficace qu'a joué l'OTAN à l'égard du maintien de la liberté en Occident.

Il est bel et bon, monsieur le président, de parler d'échec en ce qui touche l'application de l'article 2 du traité de l'OTAN. Il est vrai que cet article n'a pas été appliqué suivant la lettre du traité, ni de la façon que les divers pays espéraient probablement au moment où ils ont formé l'alliance. Des difficultés ont surgi dans le domaine économique. Mais l'OECE n'en a pas moins joué un rôle très important en comblant la brèche que devait fermer l'article 2 du traité de l'OTAN. L'OECE est actuellement en train de devenir l'OCDE, à laquelle le Canada et les États-Unis doivent participer en tant que membres de plein droit, au lieu d'être simplement membres associés comme auparavant. L'OCDE comprend plus de membres que l'OTAN. Elle ne se compose pas seulement de pays membres de l'OTAN, mais aussi de pays neutres de l'Europe occidentale.

On ne peut donc prétendre qu'il reste une grande brèche dans le développement économique de la région nord-atlantique, parce que les termes de l'article 2 du traité de l'OTAN n'ont pas été appliqués à la lettre. L'OECE, puis l'OCDE, ont joué, à cet égard, un rôle très utile.

La question qui se pose d'une façon immédiate, monsieur le président, est la suivante: Le Canada manquera-t-il aux obligations qu'il a prises envers l'OTAN et envers les autres membres de cette alliance? Le PSD est peut-être d'avis que le Canada n'a pas besoin d'alliés dans le monde actuel. Peut-être s'est-il déjà trouvé des pays qui nourrissaient cette illusion. Certains d'entre eux l'ont amèrement regretté. La plupart des Canadiens estiment, à mon avis, que dans notre monde, il n'est pas mauvais, pour le Canada, d'avoir des alliés. Combien de temps le Canada garderait-il ses alliés s'il choisissait le rôle auquel l'invite le PSD; s'il s'esquivait et renonçait aux obligations auxquelles il s'est engagé envers ses alliés? Voilà le problème que pose la modification à l'étude ce soir.

Devons-nous dire à ceux avec lesquels nous avons formé une association de défense: «Nous vous quittons maintenant; nous ne voulons plus de vous? Nous nous rendons compte que vous devez porter un fardeau, mais nous ne le partagerons plus avec vous. Nous nous retirons. Nous retournons de l'autre côté de l'Atlantique.»